



SYNDICAT FORCE OUVRIERE
des personnels du Département
du HAUT-RHIN



COMMUNIQUE

Relatif au **CTP du 20/02/2017**
#Nouveau #RèglementTempsTravail #DECS-CES #MD68

A la suite de l'**avis unanimement défavorable** des représentants du personnel rendu le 31 janvier dernier sur le **projet de nouveau règlement du temps de travail applicable aux personnels de la médiathèque et du service développement culturel, éducatif et sportif** (DECS-CES), le comité technique s'est à nouveau réuni ce lundi 20 février 2017 sous la présidence de M. Pierre BIHL.

D'entrée de jeu, le ton a été donné lorsque l'Administration a annoncé n'apporter **AUCUNE modification** quant au projet initialement présenté lors de la précédente séance du comité.

Le syndicat FORCE OUVRIERE a argumenté et illustré une nouvelle fois les principales revendications des personnels visant d'une part à **aligner les taux de compensation des heures supplémentaires** (jour, nuit, dimanche), **qu'elles soient rémunérées ou récupérées**, et d'autre part à **comptabiliser en tant que travaux supplémentaires toutes modifications des plannings établis** conduisant à dépasser les horaires initialement prévus.

L'administration « ENTEND » mais N'AJUSTE RIEN !
Tel est l'application concrète d'un DIALOGUE SOCIAL
« OUVERT, REALISTE et CONSTRUCTIF »

(dixit M. Jamet lors des vœux au personnel 01/2017)

Face à ce nouveau **refus d'ajustement**, et à une **dégradation des conditions de travail** (par ultra-flexibilité) **sans contrepartie** pour les agents de la DECS-CES, les représentants **FORCE OUVRIERE ont décidé de ne pas participer au simulacre de vote et ont quitté la séance**, en rappelant qu'ils avaient déjà donné un avis défavorable sur le projet strictement identique présenté le 31 janvier dernier.

A noter qu'après avoir voté contre le projet en 1^{ère} instance, les **autres organisations syndicales** ont finalement fait **machine arrière**, et se sont **abstenues** ... **ALLEZ COMPRENDRE !**

Fait à Colmar le 22 février 2017

Siège : 100 avenue d'Alsace - 68000 COLMAR - ☎ : 07.82.70.14.53
@ : contact@fodpt68.fr

